Les discrètes résistances quotidiennes de paysans basques.

Anne-Sophie Sayeux
ACTé - EA 4281 - Université Blaise Pascal, Clermont 2.
Umr ADES 7268, chercheuse associée - Umr ADESS 5185, chercheuse associée.



Issue de plus de trente ans de mobilisations, la paysannerie basque contemporaine se présente comme terrain de résistance à une mondialisation irraisonnée de l'agriculture, et comme lieu de revendication d'une demande de reconnaissance des spécificités culturelles locales. Dès lors :

- De quelle manière a pu se constituer la Chambre d'Agriculture du Pays Basque (EHLG) à laquelle s'est opposé l'État à travers un procès qui s'est tenu le 29 janvier 2009 ?
- Comment est-on (petit) paysan basque aujourd'hui ?

Plan

- Terrain
- Présentation du contexte local Pays Basque
- Syndicalisme agricole basque : quelles trajectoires ? De Pitrau à EHLG.
- La Chambre d’agriculture du Pays Basque : résistance et politiques.
- Être petit paysan basque aujourd’hui.



Le territoire basque

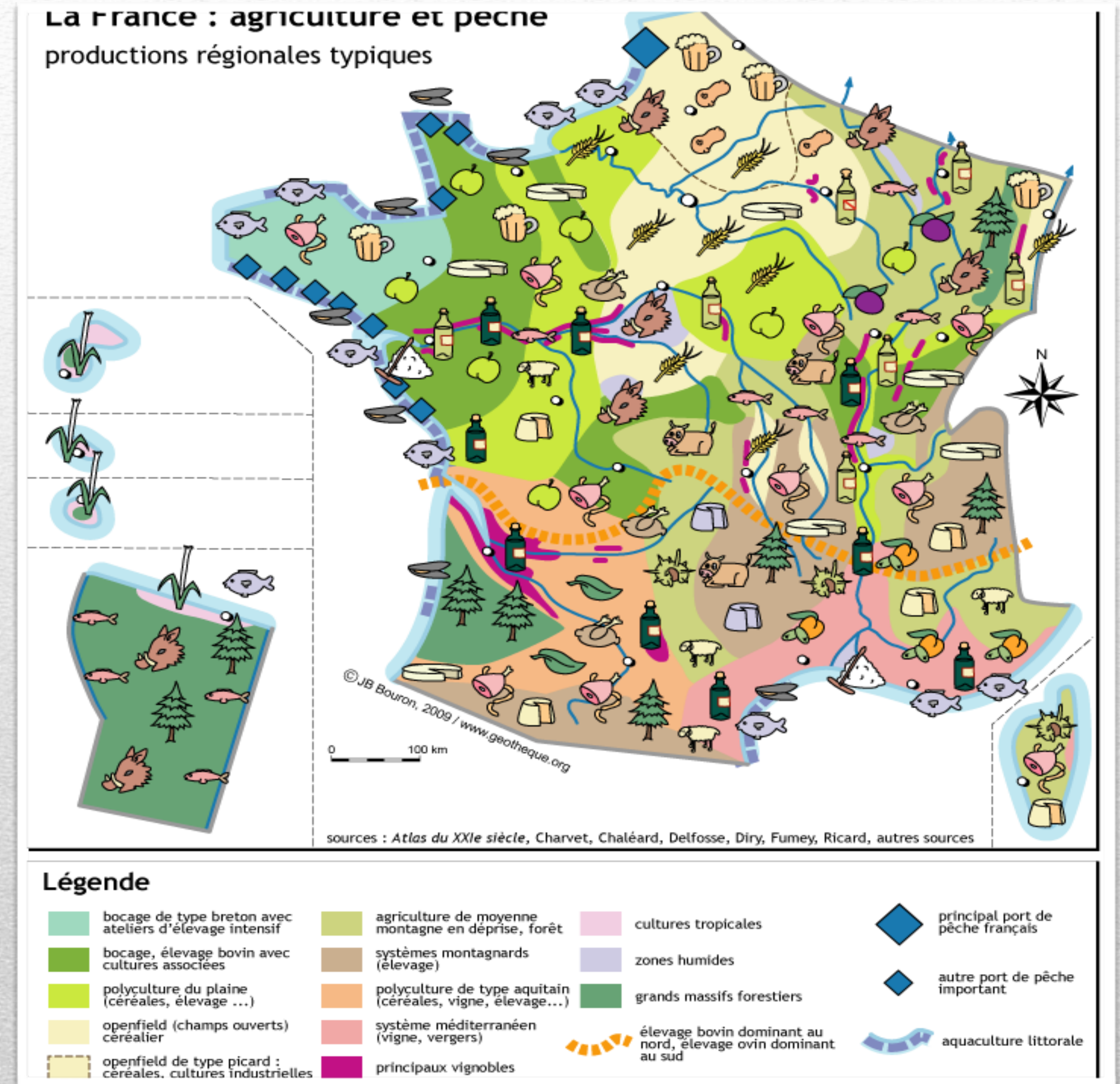
- Le Pays Basque (XIX°S. en France) : *Euskal Herria* (XVII°S.), constitué de 7 Provinces, 4 au sud des Pyrénées (Espagne) et 3 au Nord (France), s’est créée autour des lieux où des locuteurs basques étaient présent.
- Au nord, il fait partie des Pyrénées Atlantiques, dont Bayonne (45 000 hab.) est la « capitale », s’étend sur un peu moins de 3 000 km2, limités par les Landes, le Golfe de Gascogne, le Massif Pyrénéen et le fleuve Bidassoa, entre côte et montagne, avec un climat tempéré.
- C’est un territoire majoritairement rural (90%), les productions dominantes sont : le maïs pour la plaine, le blé, le piment, cerise noire, pomme … Mais la majorité du territoire agricole est en moyenne montagne, ainsi l’élevage ovin est privilégié.



Contexte agricole basque sur le territoire français

- La région Aquitaine est la première région agricole française avec 10% des actifs travaillant dans ce domaine (moyenne nationale de 4%). L'agriculture en Pays Basque représente un secteur économique important, tant par sa capacité d'emplois, 5, 7% d'actifs dans ce domaine, que par le rôle majeur qu'elle joue dans la gestion du territoire et dans l'organisation sociale et culturelle .

- Avec ses 5.300 exploitations, d'une vingtaine d'hectares en moyenne, représentant environ 7.000 emplois, l'agriculture reste le secteur d'activité dominant de la zone intérieure du Pays Basque. Même si elle résiste mieux qu'ailleurs aux mutations du monde rural, elle a perdu en 30 ans, quatre exploitations sur dix et ce, malgré une dynamique d'installation forte.



Malgré ses fragilités, l'agriculture dispose d'un potentiel fort :

- Une évolution importante depuis quelques décennies :
  - en 30 ans, elle a perdu 40 % de ses exploitations. De 8.800 exploitations en 1970, elle est passée à 5.300 en 1997 (source MSA) La diminution s'est accélérée ces dernières décennies en Pays Basque :
  - 0,5 % par an entre 70 et 79 - 1,87 % entre 79 et 88
  - 2,72 % entre 88 et 97
  - des exploitants relativement jeune avec 22 % de moins de 35 ans

- La période 1979/1997 a vu le nombre de jeunes agriculteurs passer de 8,7% à 21,1%
  - Les plus de 50 ans représentent en 1997 environ 33%.
  - Sur 1.200 exploitants de plus de 50 ans, 600 n'ont pas de succession assurée. Selon les résultats de l'enquête réalisée par l'ADASEA - *Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles* - auprès de 960 agriculteurs de plus de 50 ans en Pays Basque, seul un agriculteur sur deux déclare avoir une succession.
  - la moitié des installations du département se concrétise en Pays Basque.



- Entre 91 et 97, environ 660 jeunes ont déposé un dossier d'installation (DJA) soit une moyenne de 94/an répartis pour :
  - 2% sur le littoral
  - 21% sur la zone intermédiaire (Ustaritz, Espelette, Hasparren et La Bastide)
  - 77% sur la zone intérieure du Pays Basque

- Près d'un agriculteur sur cinq a une double activité.

- Plus de 8 ha sur 10 sont consacrés aux productions fourragères. Au cours des 50 dernières années, la vocation herbagère du Pays Basque s'est affirmée puisqu'en dehors des pâturages collectifs (31 000 ha d'estives), 85% des 118 000 ha de la surface agricole utilisée du Pays Basque sont consacrés à la production de fourrages pour l'alimentation animale.

- Une activité orientée essentiellement vers les productions animales. Les productions agricoles représentent un panel assez variée tant en matière animale (ovin lait, bovin viande et lait, palmipèdes, porcs) que végétale (maïs, vigne, maraîchage, piment d'Espelette, cerise d'Itxassou). Cependant, avec 75% des éleveurs ovins du département et 51% des éleveurs bovins, les productions ovine et bovine constituent le socle de l'agriculture du Pays Basque .





ORGANISATION TERRITORIALE DE L'AGRICULTURE AU PB



6 000 exploitations

Exploitations de petites tailles (23ha)

Production ovine majoritaire



Baisse sensible des exploitations et d'emploi (20%) mais moins qu'ailleurs

Dynamisme des installations

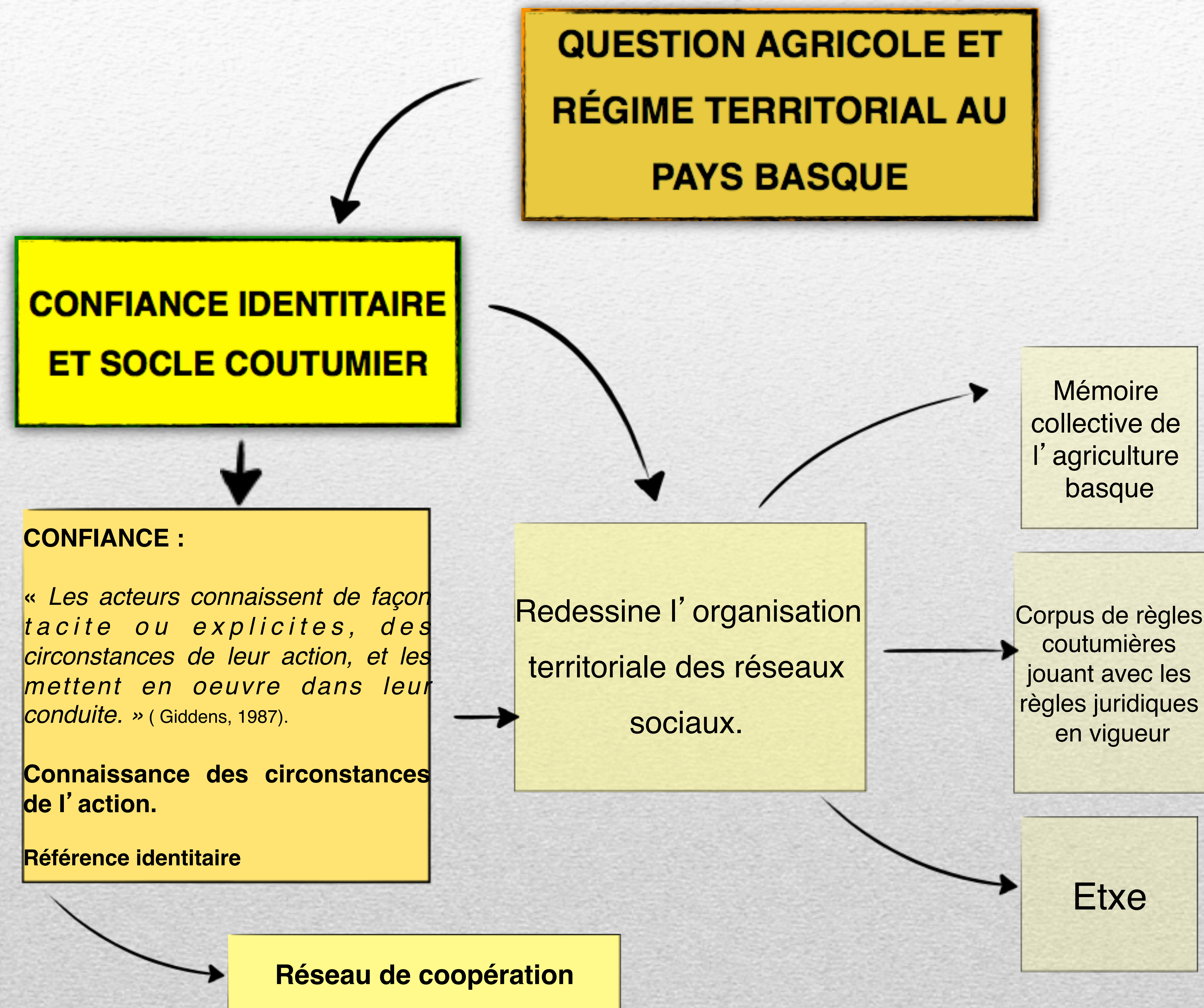
Démarche qualité :
3 AOC/ AOP - IDOKI

Entre dynamisme et délitement





La paysannerie basque : une solidarité autour de petites exploitations



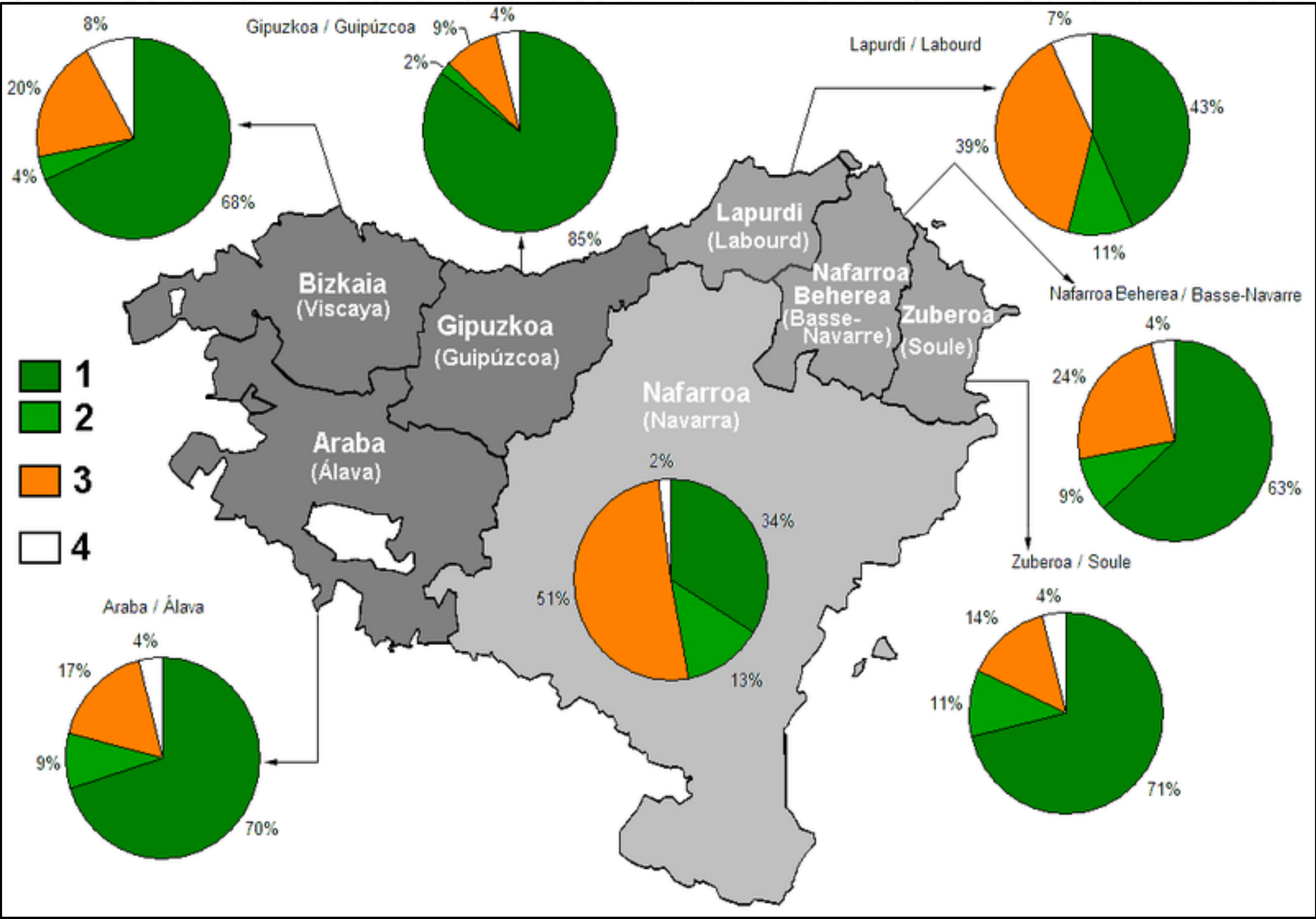


Graphique réalisé à partir des travaux d'Itçaina (2010, 2008)

Une langue : Euskara

En basque, le nom du pays est étroitement sa langue. Pays basque se traduit par *Euskal Herria* (Pays basque) = *Euskararen Herria* (le pays de la langue basque), et Basque par euskaldun = Euskara dun (celui qui possède/a la langue basque). Quant au mot Euzkadi dans sa forme initiale, Euskadi aujourd'hui, c'est Sabino Arana, le père du nationalisme basque qui l'utilisa au XIX°S. Euskadi, c'est la patrie basque. Les deux termes ont donc une portée différente. « Euskal Herria » est une notion plus géographique et culturelle, alors que « Euskadi » est une notion politique : elle désigne la nation basque. Aujourd'hui, l'Euskadi est le nom basque de la Communauté autonome du Pays Basque, formée par les provinces de l'Alava, la Biscaye et le Guipuscoa.

La question de la langue basque, qui se retrouve dans nombre de régions où les langues dites régionales ou minoritaires, cristallise le débat entre « Universalisme » d'état, dans une visée centraliste, et « localisme » des territoires.



Vous considérez-vous basque ?
vert : oui/**vert pâle** : dans une certaine mesure/ **orange** : non/ **blanc** : nsp.

- La langue basque, ou euskara, langue vivante, vieille de 4 000 ans, est une des composantes importantes de la culture basque. Dans la communauté autonome basque et le nord de la Communauté forale de Navarre, la langue basque est officielle avec l'espagnol, 99,4 % des enfants sont scolarisés dans une école où le basque est enseigné, 41,4 % en Navarre. Les médias aussi favorisent son expansion et son utilisation.


- En France, cette langue est considérée comme minoritaire. Des associations locales tous comme certains individus militent pour sa sauvegarde et sa transmission. Les ikastola (école immersives en langue basque), dont la première fut crée par des parents en 1969 pour contrer le déclin d'une langue parlée alors couramment par les grands-parents, mais stigmatisée dans les années 70/ 80 par les institutions française, scolarisent les enfants de la maternelle au collège. Certaines mairies soutiennent les ikastola en prêtant soit un terrain, soit des locaux. Mais cela a pu engendrer des résistances politiques au niveau national, à l'exemple de la polémique sur l'officialisation des « langues régionales » dont débattaient en janvier 2014 les députés ou locales, à travers les arrêtés du Sous-Préfet des Pyrénées Atlantiques contre la mairie d'Hendaye.


- 21,7 % des enfants du Pays basque nord (France) sont scolarisés dans une école basque dont les écoles maternelles représentent plus de 35,5 % du total pour l'année scolaire 2004-2005. Les adultes peuvent aussi apprendre ou réapprendre le basque grâce aux Gau Eskolak (écoles du soir) portées par l'association AEK.

- Le basque est parlé par 68 000 locuteurs côté français, pour 735 000 côté espagnol, il reste encore utilisé dans la vie de tous les jours. Aujourd'hui, suite à la diaspora basque, on comptabilise 2 975 000 locuteur de part le monde.



Genèse du syndicalisme paysan au Pays Basque




ETAT
ELB
2001 - Première tenue de la Chambre d'Agriculture du Pays Basque à la CCI de Bayonne, juste avant la tenue de la FNSEA
85 MAIRES
11 CONSEILLERS RÉGIONAUX
1 DÉPUTÉ
1 CONSEILLER GÉNÉRAL
Proposition du ministre Glavany de renforcer le pouvoir de la Direction Départementale de l'Agriculture
ELB demande à pouvoir traiter localement des dossiers individuels
2000 personnes manifestent pour soutenir le mouvement - En 2001
Aspect juridique mis en avant : code rural signifie qu'il n'y a qu'une Chambre d'agriculture par département
Décembre 2002 : création de la plate-forme BATERA
Chantier Chambre d'Agriculture du Pays Basque à Hasparren
Création d'un département Pays Basque
Création d'une Chambre d'Agriculture du P.B
Création d'une Université de plein exercice au P.B
Co-officialisation de la langue basque
Création de l' Instance de Concertation Agricole du Pays Basque : 4 FDSEA / 4 ELB
Représentants des maires reçus à Matignon
7000 personnes manifestent pour soutenir le mouvement - En 2003
Réunions publiques organisées par les maires
Demande au premier ministre (Jospin) un décret du gouvernement pour autoriser la création de la CAPB
2003 : ELB sort de l'ICAPB : pas assez de résultats
11 octobre 2003 : 9000 personnes manifestent pour soutenir Batera
PAYSANS, REPRENONS NOTRE AVENIR EN MAIN !
Décembre 2003 : déplacement de N.Sarkozy au PB
Peu d'ouverture sur les revendications de Batera
2004 : mise en place d'un comité de pilotage sur le fonctionnement et axes de travail de la future Chambre d'Agriculture du Pays Basque. Si l'Etat ne répond pas officiellement de manière positive, le com.de pil. mettra en oeuvre le processus aboutissant à la création de la CAPB
Rapport des inspecteurs généraux sur cette question : - attachement à la terre crée une approche de l'agriculture proche de l'environnement. / Valeur ajoutée de cette agriculture/ S'écarte de l'approche productiviste de l'agriculture./ lacune des instances agricoles en place.
15 JANVIER 2005 : ELB MET EN PLACE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PAYS BASQUE QUI S'APPELLERA CHAMBRE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL DU PAYS BASQUE : EUSKAL HERRIKO LABORANTXA GANBARA

EHLG : LE PROCÉS

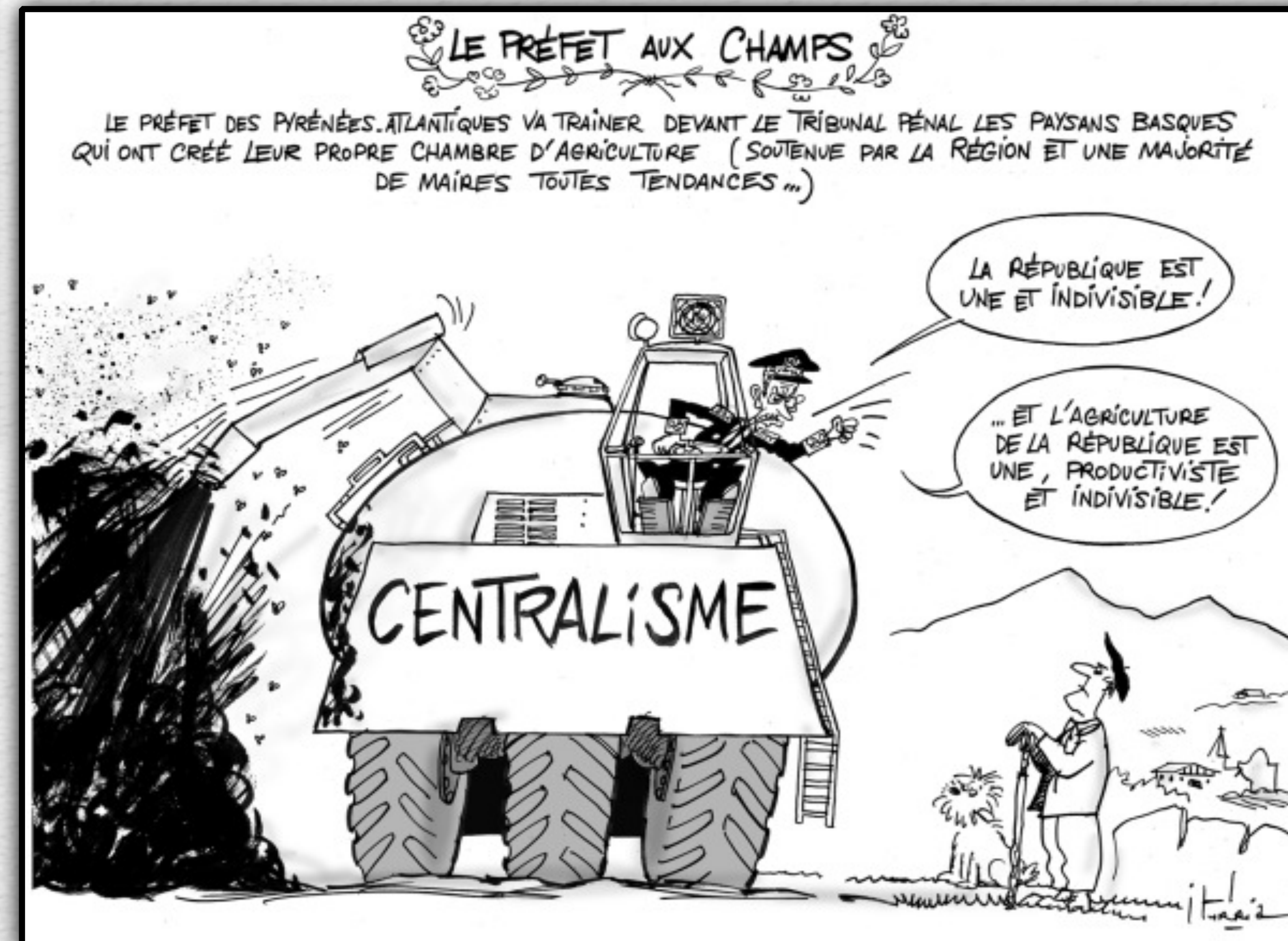
Premières tensions :

Avant même la création de la Chambre d'Agriculture du Pays Basque, des pressions sont exercées, notamment par le Préfet de Région. Les critiques se centralisent plus sur les aspects juridiques quant à l'utilisation du nom « Chambre d'agriculture ». Bien qu'étant en dehors des limites de ses fonctions, il laisse entendre de possibles poursuites judiciaires.

L'Assemblée constitutive choisit de donner le nom en basque : **Euskal Herriko Laboratza Ganbara.** Elle est enregistrée le 19 mars 2005 au Journal Officiel.

Début des plaintes :

Dés 2005, une série de dépôt de plaintes débute. Le Préfet invoque divers arguments. Il initie un procès en 2007 sur l'argument du problème de dénomination de l'association. Le procès se tiendra 3 ans après.



Soutien des maires

Subventions du Conseil Régional d'Aquitaine

Soutien locaux et nationaux dont Corine Lepage, D. Voynet, Danielle Mitterand, Stéphane Hessel,Eva Joly, Michel Tubinia (pdt Ligue Droits de l'Homme), Martine Aubry, 7000 signatures, dont financiers, …

Couverture médiatique nationale et européenne

Juillet 2008 : Michel Berhocoirigoin, pdt de EHLG, est cité à comparaitre et risque 1 an de prison et 15 000 Euros d'amende - Relaxe en janvier 2009.

Mars 2009 - Plaignants déboutés au motif que l'usage de « Chambre d'agriculture » est bien interdit, mais pas sa traduction.



Blocage administratif (Assedics,fisc, …)

Blocages financiers de la part du préfet

Courriers aux maires pour qu'ils arrêtent toutes collaboration



Iturria Sud-Ouest - 28.01.08

EHLG AUJOURD' HUI



16 salariés à plein temps

Organisation de Lurrama

Formation professionnelle

Diagnostique territorial

Soutien à l' installation

Valorisation produits terroir

Pôle ressource



Conclusion sur le procès EHLG

- Finalement, ce n’était pas Chambre d’agriculture mais bien « Pays Basque » qui posait problème.
- Le cas EHLG va faire école car il montre en quoi une association paysanne et basque (Abertzale) peut mener un combat de manière pacifique pour obtenir un statut juridique et une reconnaissance nationale.
- C’est la réussite d’une vision locale sur une vision globale, qui a su mobiliser la société civile et les acteurs politiques. Cette fois-ci, une agriculture respectueuse du terroir et territoire a réussi à contrer une agriculture productiviste.
- Enfin, même si ce débat avait un enracinement local, sa porté n’en fut pas moins importante au niveau national et au delà .



Être (petit) paysans basque aujourd’hui : deux exemples



Mendionde, altitude moyenne 452 m (58 m <846 m)

Bernadette Peio (Bibens) Camblong - Ferme Etxebelarria Mendionde

- Ancienne enseignante en Ikastola, a repris la ferme (de famille) depuis plus de 30 ans. La ferme est à son nom. Le mari était contrôleur laitier.
- Elevage ovins 150 têtes, 12 ha., vente de lait en coopérative et viande, gestion d'un gîte en complément d'activité.
- Ancien militants d'ELB.

Philippe Bidegain – Ferme Ozporroa – Mendionde

- Enfant de paysans, il a repris la ferme de sa tante en location. Il a une formation en ingénieur agronome à Toulouse, et a fait des séjours à l'étranger (dont la Nvlle-Zélande) pour se former. Sa femme est enseignante.
- Il a plus de 200 brebis, lait pour la coopérative et viande .
- Membre du conseil d'administration de l'Afo : Aitzinatzeko FOrma Gaiten ; en français "se former pour progresser".

Premières analyses

Des systèmes d'opposition (F.Héritier) :

- Ceux qui sont en haut/ ceux qui sont en bas.

- Les petits (mais il n'utilisent pas le terme bien qu'ils se positionnent comme « non-gros », le qualificatif petit est seulement utilisé pour la taille de leur exploitation) / les gros :

« *Un gros paysans il a des terres à vendre, donc les primes il les touche à lui, c'est un bon investissement hein !Parce que la terre c'est la terre ! En 10 ans rien que les primes lui payent la terre !* » (Peio)

- Ceux de la ville (non péjoratif à priori)/ nous/ les paysans.

Ce qu’est un bon paysan :

- Celui qui fait bien le travail.
- Quand c’est propre : celui qui entretien bien sa maison et les prairies, tout comme ses bêtes.
- Celui qui échange, qui est solidaire et engagé dans son métier.

Quelles discrètes résistances?

- Faire le métier pour le partage plus que pour le revenu :

« Ici y a une vie, c'est ce qui appelle l'installation. Avec qui vous allez boire un café …Même au pays basque je me serais pas installé. Parce que c'est ce côté transmission, transmission culturelle. Autre part je serai un « agrofarmer ». Moi je suis ici pour être avec mes voisins, pour apprendre avec ma tante, pour aller au marché (aux bestiaux) … Pour prendre le petit déjeuner avec mon père. Moi c'est pour ça que je fais ce métier, c'est pas seulement pour sortir un revenu. Moi tous les matins je vais boire un café avec mon oncle et ma tante, ils ont 70 piges passées, j'apprends plein de truc, sur la culture, sur la coutume. Mon père mon oncle c'est des puys de science en ce qui concerne la culture, culture rurale, ils savent tout … Les gens que je vois ils sont intéressés par mon métier, c'est des pairs. Moi je l'ai choisi ce métier. Aujourd'hui j'ai pas le droit de me plaindre, bon je me plaint un peu parce que les paysans ça se plaint ! » (Philippe)

- Le rapport au temps

- L'esthétique

- Etre un bon paysan !

Merci pour votre attention !